

Département de Lot-et-Garonne

Arrondissement de Villeneuve-sur-Lot

FUMEL VALLÉE DU LOT

34 avenue de l'Usine - BP.10037 - 47502 FUMEL Cédex

**Extrait du Registre des
Délibérations****Conseil Communautaire,
Séance du : 10 avril 2025**L'an Deux Mille vingt-cinq, le 10 avril à 18h00,
le Conseil Communautaire régulièrement convoqué le
04 avril 2025, s'est réuni en séance publique ordinaire à la
salle du Conseil, à Fumel sous la Présidence de Monsieur
Didier CAMINADE, Président**Membres titulaires présents :**

Mesdames, Messieurs :

ALLEMAND Pierre, AMBROISE Philippe, ARONDEL Jean-Pierre, BALSAC Didier, BELLEAU Marie-Hélène, BIHOUE Yann, BILLOUX Bruno, BORIE Daniel, BOUCHER RÉZÉ Séverine, BOUQUET Thierry, BROUILLET Jean-Jacques, CALMEL Jean-Pierre, CAMINADE Didier, COSTES Marie, DELPY Jean-Luc, GARGOWITSCH Sophie, GRASSET Éric, GUÉRIN Gilbert, LAFON Nadine, LAFOZ Michèle, LARIVIÈRE Yvette, LE CORRE José, LE MANACH Jean-Louis, LESTIEU Daniel, MUCHA Jean-Luc, PAILLAS Lionel, POUCHOU Marie-Thérèse, SCHMITZ Jean-Marc, SÉGALA Jean-François, TALET Marie-Lou, THÉLIOL Jean-Jacques, TORO Viviane, VIDAL Aline.**Membre(s) titulaire(s) absent(s) excusé(s) :**

Mesdames, Messieurs :

ALBASI Maxime, ARANDA Francis, BREL Chantal, COSTES Jean-Louis, MOULY Jean-Pierre, PICCOLI Jacques, SICOT Maryse, SOTTORIVA Olivier, STARCK Josiane, STREIFF Céline et VIGNEAU Céline.**Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par un membre suppléant :**

Monsieur QUEYREL Jean-Marie représenté par Monsieur MALBEC Sébastien.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par procuration :Madame CONGÉ Marie-Yvonne procuration à Monsieur SÉGALA Jean-François,
Madame GRIFFEILLE Martine procuration à Monsieur THÉLIOL Jean-Jacques,
Monsieur JURQUET Bernard procuration à Monsieur SCHMITZ Jean-Marc,
Monsieur LABROUE Cédric procuration à Monsieur BROUILLET Jean-Jacques,
Madame PINSOLLES Sophie procuration à Madame VIDAL Aline,**Secrétaire de Séance :
GARGOWITSCH Sophie****Conseillers en exercice : 50
Présents (titulaires et suppléants) : 34
Pouvoir(s) : 5
Votants : 39****N°2025B54DRH : MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE FUMEL VALLÉE DU LOT**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Fonction Publique ;

Vu la délibération n°2025A07DRH en date du 13 février 2025, relative à la mise à jour du tableau des effectifs de Fumel Vallée du Lot ;

AR Prefecture

047-200068930-20250410-2025B54DRH-DE
Reçu le 17/04/2025
Publié le 17/04/2025

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date 11 mars 2025 ;

Conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Afin de prendre en compte les derniers mouvements de personnels, le tableau des effectifs est modifié en prenant en compte les suppressions de postes suivants :

- 1 poste de technicien territorial principal de 1^{ère} classe (départ en retraite non remplacé).

Par délibération n°2021D-97-RH en date du 23 septembre 2021, plusieurs emplois non permanents ont été créés dans le cadre de contrats de projets pour le déploiement de la redevance incitative. Ces dernières années certains emplois ont été supprimés et/ou basculer au tableau des effectifs permanents. Il est proposé de mettre à jour ce tableau des emplois et de supprimer les postes suivants :

- 1 adjoint administratif principal de 2^{ème} classe,
- 1 adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

De plus, la création du Budget Annexe pour le Service Environnement, inclus la création d'un tableau des effectifs annexe pour ce service et le transfert du tableau des effectifs permanents de Fumel Vallée du Lot vers le tableau des effectifs du Service Environnement des postes suivants :

- 1 adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet (35h00),
- 1 poste d'ingénieur territorial à temps complet (35h00).

Tableau des effectifs – Postes permanents – Fumel Vallée du Lot – 1^{er} mai 2025

Cadres d'emploi	Catégorie	Effectif	Temps de travail
EMPLOI FONCTIONNEL			
Directeur général des services	A	1	35h00
Directeur général des services techniques	A	1	35h00
Direction général adjoint	A	1	35h00
Total emploi fonctionnel		3	
FILIÈRE ADMINISTRATIVE			
Attaché territorial principal	A	2	35h00
Attaché territorial	A	3	35h00
Rédacteur territorial principal 2 ^{ème} classe	B	2	35h00
Adjoint administratif territorial	C	3	35h00
Adjoint administratif territorial 2 ^{ère} classe	C	4	35h00
Adjoint administratif territorial 1 ^{ère} classe	C	3	35h00
Total filière administrative		17	
FILIÈRE ANIMATION			
Animateur territorial	B	1	17h30
Animateur territorial	B	1	35h00
Animateur territorial principal 1 ^{ère} classe	B	2	35h00
Adjoint territorial d'animation	C	1	32h00

AR Prefecture

047-200068930-20250410-2025B54DRH-DE
 Reçu le 17/04/2025
 Publié le 17/04/2025

Adjoint territorial d'animation	C	3	35h00
Adjoint territorial d'animation principal 2 ^{ème} classe	C	1	32h00
Adjoint territorial d'animation principal 2 ^{ème} classe	C	4	35h00
Adjoint territorial d'animation principal 1 ^{ère} classe	C	1	35h00
Total filière animation		14	
FILIÈRE CULTURELLE			
Assistant d'enseignement artistique	B	1	05h00
Assistant d'enseignement artistique	B	1	04h00
Assistant d'enseignement artistique	B	1	07h00
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	B	2	05h00
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	B	1	06h00
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	B	2	08h00
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	B	1	09h00
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	B	1	10h00
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	B	1	15h00
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	B	1	20h00
Assistant d'enseignement artistique principal 1 ^{ère} classe	B	1	06h00
Assistant d'enseignement artistique principal 1 ^{ère} classe	B	2	20h00
Assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe	B	1	35h00
Total filière culturelle		16	
FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE			
Educateur de jeunes enfants classe exceptionnelle	A	1	35h00
Educateur de jeunes enfants	A	2	35h00
Puéricultrice territoriale hors classe	A	1	35h00
Puéricultrice territorial	A	1	25h00
Auxiliaire de puériculture classe supérieure	B	1	35h00
Auxiliaire de puériculture classe normale	B	6	35h00
Total filière médico-sociale		12	
FILIÈRE SOCIALE			
Agent social territorial	C	1	28h00
Agent social territorial	C	1	30h00
Agent social territorial	C	3	35h00
Agent social territorial 2 ^{ème} classe	C	1	30h00
Agent social territorial 2 ^{ème} classe	C	4	35h00
Total filière sociale		10	
FILIÈRE SPORTIVE			
Educateur territorial des APS	B	1	13h00
Educateur territorial des APS principal 1 ^{ère} classe	B	1	35h00
Total filière sportive		2	

AR Prefecture

047-200068930-20250410-2025B54DRH-DE
 Reçu le 17/04/2025
 Publié le 17/04/2025

FILIÈRE TECHNIQUE			
Ingénieur territorial principal	A	1	35h00
Technicien territorial	B	2	35h00
Technicien territorial 2 ^{ème} classe	B	1	35h00
Agent de maitrise	C	4	35h00
Agent de maitrise principal	C	2	35h00
Adjoint technique territorial	C	1	20h00
Adjoint technique territorial	C	1	25h00
Adjoint technique territorial	C	30	35h00
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	C	1	32h00
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	C	7	35h00
Adjoint technique territorial principal 1 ^{ère} classe	C	16	35h00
Total filière technique		66	
TOTAL DES EFFECTIFS		140	

**Tableau des effectifs – Postes permanents – Centre Intercommunautaire de Santé
 1^{er} mai 2025**

Cadres d'emploi	Catégorie	Effectif	Temps de travail
FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE			
Médecin territorial	A	5	35h00
Médecin territorial	A	3	10h00
Auxiliaire de puériculture classe normale	B	1	35h00
Auxiliaire de soins principal 2 ^{ème} classe	C	1	35h00
Total filière médico-sociale		10	
TOTAL DES EFFECTIFS		10	

**Tableau des effectifs – Postes permanents – Service Environnement
 1^{er} mai 2025**

Cadres d'emploi	Catégorie	Effectif	Temps de travail
FILIÈRE ADMINISTRATIVE			
Adjoint administratif territorial principal 2 ^{ème} classe	C	1	35h00
Total filière administrative		1	
FILIÈRE TECHNIQUE			
Ingénieur territorial	A	1	35h00
Total filière technique		1	
TOTAL DES EFFECTIFS		2	

AR Prefecture

047-200068930-20250410-2025B54DRH-DE
Reçu le 17/04/2025
Publié le 17/04/2025

Tableau des effectifs – Postes non permanent – Fumel Vallée du Lot – 1^{er} mai 2025

Cadres d'emploi	Catégorie	Effectif	Temps de travail
FILIÈRE TECHNIQUE			
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	2	35h00
Apprenti		3	35h00
<i>Total filière technique</i>		5	
TOTAL DES EFFECTIFS		5	

Après avoir entendu cet exposé, et en avoir délibéré,
le Conseil Communautaire

- 1°) – Décide d'adopter le tableau des effectifs à compter du 1^{er} mai 2025 ;
- 2°) – Dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondants aux emplois et grades sont inscrits au Budget Principal et aux Budgets Annexes ;
- 3°) – Constate que la présente délibération a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 10 avril 2025

La Secrétaire de séance,

Sophie GARGOWITSCH



Le Président,

Didier CAMINADE



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises

Certifié exécutoire le : 17 avril 2025

Reçu en Préfecture le :

Publié ou Notifié le : 17 avril 2025
